



**PRÉFET  
D'ILLE-  
ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Le préfet**

Rennes, le **02 MARS 2021**

Monsieur le Président,

Dans la circulaire du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE), le Premier ministre a souligné la volonté que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territoriales de l'État.

Il s'agit d'une part à court terme d'associer les territoires au plan de relance en favorisant l'investissement public et privé dans tous les territoires mais aussi, dans la durée du mandat municipal 2020-2026 d'accompagner les collectivités dans leur projet de territoire.

Un travail de concertation a été mené avec le sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Malo définir les périmètres des contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Avec les maires concernés, vous avez retenu le périmètre du pôle d'équilibre territorial et rural de Saint-Malo.

Cette proposition a été validée par le Premier ministre, et je tenais à vous en informer personnellement. Au total 15 CRTE seront ainsi élaborés et signés dans le département d'Ille-et-Vilaine. (cf carte jointe)

Désormais, il nous appartient d'engager les travaux d'élaboration d'un protocole de préfiguration pour chaque CRTE. Il comprendra, d'une part, un volet spécifique sur la déclinaison locale du plan de relance et pourra identifier une première liste d'opérations éligibles aux crédits de France Relance. Il formalisera, d'autre part, l'engagement des deux parties dans la démarche pour les 6 prochaines années, en précisant les modalités de gouvernance du CRTE et d'engagement du projet de territoire.

Je vous communique un modèle de protocole et vous invite à vous rapprocher du sous-préfet de votre arrondissement pour procéder à l'adaptation de ce modèle aux caractéristiques du périmètre du pôle d'équilibre territorial et rural de Saint-Malo en vue de sa signature dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

*Tout cordialement*

Le préfet

  
Emmanuel BERTHIER

Monsieur Pierre-Yves Mahieu  
Président du pôle d'équilibre territorial et rural de Saint-Malo  
23 avenue Anita Conti  
Cap Sud – Bâtiment B  
35400 Saint-Malo

**Copie pour information: Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Malo**